



## Avis de convocation

### Séance extraordinaire Adoption du Plan Triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

À : M. Robert Julien                      Mme Francine Julien                      M. Mathieu Labrecque  
M. Christian Lemay                      M. Jocelyn Chamberland                      Mme Dominique Laforce  
M. Luc Chapdelaine

**Avis de Convocation** vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par Mme Anny Boisjoli directrice générale et greffière-trésorière sera tenue le jeudi, **15 décembre 2022 à 19h15** au bureau municipal situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume.

#### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Étude et adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2023-2024-2025
5. Période de questions sur le PTI 2023-2024-2025
6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Guillaume, ce 21 novembre 2022

Anny Boisjoli  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE SIGNIFICATION ET DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Guillaume, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022, entre 8 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour de novembre 2022

Anny Boisjoli  
Directrice générale et greffière-trésorière